

Réponse à l'APSBO

Par l'équipe de Philippe Doucet – Donnons un avenir à Argenteuil

**Chères adhérentes, chers adhérents de l'APSBO,
Mesdames et Messieurs les membres du bureau,
Monsieur le Président,**

Nous vous remercions pour votre courrier adressé aux candidats.

La Butte d'Orgemont est un site majeur pour l'avenir environnemental et le rayonnement d'Argenteuil. C'est avec conviction et enthousiasme que nous vous présentons notre vision pour ce lieu unique.

1. L'avenir de la friche Sifru

Une position constante

Nous avons toujours défendu la reconquête et la restauration complète de la Butte d'Orgemont.

Dès son premier mandat (2008–2014), Philippe Doucet a engagé la rénovation des deux buttes, en partenariat avec la Région Île-de-France.

La carrière Soverini (versant sud) est aujourd'hui achevée. Même si certains aménagements restent à finaliser (accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, sentiers et plantations moins nombreux que prévu), nous pouvons nous réjouir de l'ouverture de ce nouvel espace vert.

Il reste cependant un enjeu majeur : la reconquête du bas de la butte, versant ouest — la friche dite « Sifru », élément structurant de l'entrée de ville.

Notre engagement contre les projets de construction

Nous avons toujours considéré cette friche comme un espace redevenu naturel, la biodiversité y ayant repris ses droits.

En 2019, nous nous sommes opposés à la construction d'un magasin Lidl.

En 2025, nous nous sommes opposés à un projet d'immeubles au même endroit.

Nos élus sont intervenus à de nombreuses reprises en conseil municipal pour défendre la renaturation du site.

Nous nous réjouissons que les projets immobiliers aient été annulés. Cette décision est le fruit d'une mobilisation collective : élus, collectif de défense de la Butte, associations environnementales (dont la vôtre) et de nombreux habitants.

La modification du PLUi, transformant la zone commerciale en zone naturelle, constitue une véritable victoire pour l'environnement et pour Argenteuil.

**DONNONS UN AVENIR
À ARGENTEUIL**

Les points encore en suspens

Une bande de terrain le long de la rue du Clos des Moines reste constructible pour une zone pavillonnaire.

Avant toute décision, il faudra :

- analyser la stabilité des sols ;
- vérifier l'absence de pollution (le terrain ayant servi de remblai pourrait contenir des déchets).

2. Acquisition et projet pour la friche

La question centrale est désormais l'acquisition du terrain, actuellement détenu par un propriétaire résidant à l'étranger.

Le classement en zone naturelle devrait faire baisser significativement son prix. La Région affiche par ailleurs un objectif de « verdissement » de l'Île-de-France urbaine.

Dès notre élection, nous solliciterons une rencontre avec Île-de-France Nature afin de connaître ses intentions.

Si la Région ne souhaite pas acquérir le site, la Ville prendra ses responsabilités en préemptant la parcelle pour en faire un projet d'intérêt collectif.

Les financements seront :

- sanctuarisés au budget municipal ;
- recherchés via des subventions ;
- complétés par du mécénat, si nécessaire.

Notre ambition : un parc naturel exemplaire

Nous souhaitons créer :

- un parc dédié à la biodiversité ;
- un espace d'apaisement ;
- un îlot de fraîcheur face aux fortes chaleurs ;
- un lieu accessible aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec poussettes.

3. Une clarification nécessaire sur le PLUi

Une incertitude subsiste concernant le classement du terrain :

- sur la carte : la friche est classée en zone Np (protection stricte) ;
- dans le tableau des modifications : elle est en zone Ne (zone naturelle écologique sensible).

Cette distinction est importante si l'on souhaite installer certains équipements (kiosque de rencontres, aire de jeux, caniparc, parcours de santé, cabane de la biodiversité). Ces installations ne sont autorisées que si elles relèvent d'un service public ou d'un intérêt commun, et ne portent pas atteinte aux espaces naturels.

Dès notre arrivée à la tête de la ville, nous clarifierons précisément les possibilités d'aménagement compatibles avec la préservation de la biodiversité.

Là encore, nous consulterons les habitants en toute transparence afin de définir le meilleur projet pour le quartier.

4. Intégration du site à la ville

Pour assurer la continuité entre la Butte et la ville, nous :

réaliserons enfin la coulée verte vers la Seine ;
requalifierons le boulevard Stalingrad ;
développerons les mobilités douces.

5. Préservation et sécurisation de la Butte d'Orgemont

La Butte d'Orgemont est un site remarquable à protéger.

Certaines nuisances persistent :

- barbecues sauvages ;
- chiens sans laisse ;
- feux d'artifice ;
- nuisances sonores ;
- circulation de motos cross.

L'installation récente d'une quinzaine de poubelles constitue une première avancée pour préserver la Butte.

La nouvelle convention entre la Région et la Ville permet désormais à la police municipale d'intervenir sur le site. Cependant :

les effectifs municipaux restent constants ;
la Région ne dispose que de deux agents à cheval pour l'ensemble des buttes du Parisis (355 hectares, dont 85 pour Argenteuil).

Dans notre programme municipal, nous nous engageons à :

- augmenter les effectifs de la police municipale ;
- créer un bureau de sécurité de proximité ;
- assurer une présence renforcée aux horaires sensibles ;
- mettre en place un comité de suivi annuel associant riverains, associations et comité de quartier, en plus de la Ville et de la Région.

Conclusion

Vous pouvez compter sur notre détermination constante à protéger la friche Sifru et l'ensemble de la Butte d'Orgemont. Nous vous transmettons, en pièce jointe, notre tract sur nos engagements pour le quartier d'Orgemont, ainsi que la réponse aux riverains sur l'ensemble du quartier.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information et vous remercions sincèrement pour votre engagement en faveur de ce joyau commun.